



de nouvelles possibilités et à répartir les ressources autrement. L'OCDE ayant résolu de définir ce problème d'ajustement structurel, le Comité de l'agriculture s'est penché sur les excédents agricoles, le Comité de l'industrie a examiné les changements techniques et l'évolution des avantages comparés, le Comité des marchés financiers a fait une étude des marchés de capitaux les plus efficaces et novateurs, et le Comité de politique économique a analysé les effets de la hausse des dépenses publiques.

En 1987, l'OCDE a publié un rapport de synthèse, *Ajustement structurel et les entreprises multinationales*, qui intègre chacun de ces thèmes. Ce rapport constitue un guide précieux pour établir les politiques nationales. Les pays membres de l'OCDE prennent actuellement des mesures pour donner suite aux politiques prescrites.

L'expansion du commerce à laquelle les signataires s'engageaient est l'un des piliers de la Convention de l'OCDE. Au cours de la dernière décennie, l'OCDE a cherché à maintenir et à améliorer le système libre de commerce multilatéral en cherchant à convaincre les gouvernements de résister aux mesures restrictives et d'éliminer tout ce qui dénature le commerce. Le Comité des échanges de l'OCDE a examiné les questions commerciales sur le plan des politiques plutôt que (comme ce fut le cas au GATT) sur le plan juridique. Les discussions de l'OCDE sur les nouveaux problèmes ont à l'occasion abouti à des accords formels dans le cadre des Négociations commerciales multilatérales (NCM). Les pratiques d'approvisionnement des gouvernements lors de la Tokyo Round en est un exemple. Après des années d'analyses et de discussions, les ministres de l'OCDE ont en outre été amenés à reconnaître collectivement pour la première fois, en 1987, le besoin de réaliser des réformes agricoles et d'insister là-dessus dans l'Uruguay Round des NCM.

Les crises pétrolières des années 70 furent un choc pour les pays industrialisés et firent de la sécurité énergétique une priorité pour tous. C'est en réaction à la première crise pétrolière que l'OCDE créa en 1974 l'Agence internationale de l'énergie (AIE), qui regroupe 21 des 24 pays membres (la France, l'Irlande et la Finlande n'en font pas partie). Les membres de l'AIE ont convenu de mettre leurs stocks de pétrole en commun

en cas d'urgence. L'Agence a en outre collaboré avec les pays membres pour conserver l'énergie, réduire la dépendance à l'égard du pétrole en mettant au point d'autres sources d'énergie (comme le charbon, l'énergie nucléaire et les énergies renouvelables), réaliser un dosage énergétique plus équilibré, et entreprendre des travaux de recherche, de mise en valeur et de mise au point utiles tant pour la production que pour l'utilisation de l'énergie. Les autres grandes questions qui intéressent l'AIE sont les effets des préoccupations écologiques croissantes sur les politiques énergétiques, ainsi que les problèmes et les possibilités que créent les changements structuraux profonds dans les économies à base énergétique. La recherche de la sécurité énergétique, tant à court terme qu'à long terme, demeure au coeur du travail de l'AIE.

L'énergie nucléaire, qui représente maintenant 18 % de la production d'électricité des pays membres, tient également une place importante dans la planification énergétique de l'OCDE. Créée en 1957, l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) s'intéresse à tous les aspects de son utilisation. Elle contribue en particulier à rendre les centrales nucléaires plus sûres et à planifier l'élimination des déchets.

Les innovations dans des domaines comme la biotechnologie, les techniques de l'information et les matériaux avancés (les superconducteurs, par exemple) pointent vers une nouvelle révolution industrielle. L'impact des sciences et de la technologie sur la croissance économique, la compétitivité et l'ensemble de la société est devenu un sujet de préoccupation pour tous les pays membres de l'OCDE. Le Comité de la politique scientifique et technologique, le Comité de l'information, de l'informatique et des communications, et le Comité de l'industrie cherchent à comprendre le processus d'innovation et à trouver des moyens de le stimuler et de l'orienter. D'autres comités de l'OCDE examinent aussi l'incidence des nouvelles techniques sur l'emploi.

Le rapport entre la croissance économique et l'environnement est un autre des grands sujets de préoccupation des années 80. La Conférence de l'OCDE sur l'environnement et l'économie tenue en 1984 et une conférence subséquente des ministres de l'Environnement de l'OCDE sont